

La Ville est favorable à la fusion des lycées Guibray et Louis-Liard

LES NOUVELLES DE FALAISE | jeudi 14 décembre 2017

755 mots



Eric Macé comprend les inquiétudes des lycéens de Guibray. Il souhaite les entendre vendredi après-midi mais reste favorable au projet de fusion.

Interrogés lors du conseil municipal par l'opposition sur la probable fusion des deux lycées falaisiens, Elisabeth Josseaume et Eric Macé ont expliqué être favorables à ce projet afin d'assurer la pérennité du site de Guibray.

Fusion des lycées

Depuis mercredi dernier, les élèves du lycée professionnel Guibray sont en colère (lire notre édition du jeudi 7 décembre). Ils refusent le projet de fusion administrative avec le lycée Louis-Liard. L'opposition a souhaité connaître la position officielle du conseil.

En tant que conseillère régionale, Elisabeth Josseaume estime que « **c'est inéluctable pour conforter le lycée sur le territoire. C'est une décision du Rectorat. Maintenant la Région doit voter sur cette fusion** ». L'élue falaisienne se veut rassurante. « **Ça ne bougera pas, ça ne changera absolument rien** ».

Eric Macé est allé dans le même sens que son adjointe : « **la position de la mairie est du même ordre. Là où il y a changement, il y a inquiétude. L'inquiétude des lycéens est donc légitime. La première chose à faire est de les écouter** ». C'est ce qu'il fera lors d'une entrevue prévue vendredi après-midi avec les représentants des élèves.

Mais sur le fond, le maire est persuadé que la fusion est la meilleure solution pour conforter la présence du lycée Guibray à Falaise malgré la baisse constante des effectifs. « **Je suis maire depuis 12 ans. Par deux fois ce lycée a été mis sur la sellette** » rappelle-t-il. « **La direction unique a permis de temporiser. Cette fusion administrative n'est que l'aboutissement de la direction unique** ».

L'opposition est moins favorable à cette issue : « **on va fragiliser l'ensemble** » estime Hervé Maunoury qui voit même dans ce projet « **un enterrement de première classe du site technique** ». Jacques Lebreton souhaite que la Ville n'aille pas plus vite que la musique. « **Il n'y a même pas eu de débat avec le personnel, les parents d'élèves. La fusion ne va peut-être pas passer comme une lettre à la Poste. Il ne faut pas trop anticiper** ».

Le marché déplacé temporairement

Le conseil a adopté le transfert temporaire du marché hebdomadaire. Afin de favoriser le déroulement des travaux de la rue de la Pelleterie et de la place Belle-Croix de février à décembre 2018 et pour ne pas pénaliser l'activité du marché du samedi matin, les commerçants non-sédentaires habituellement situés place Belle-Croix s'installeront sur la place des Automates et à l'arrière du Forum.

Une question reste à régler : la présence de deux arbres potentiellement gênants pour l'installation des commerçants. Le plus grand ne sera pas abattu a affirmé la majorité. « **Le petit**

arbre sera abattu seulement si besoin. Mais on essayera de placer les commerçants en le maintenant ».

Des travaux reportés

Lors des questions diverses, l'opposition a souhaité en savoir plus sur le début des travaux de l'hôtel de ville qui étaient prévus pour janvier 2018. **« Nous avons appris dans la presse le lancement de la procédure d'appel d'offres. On imagine que les travaux sont reportés aux calendes grecques... »**

Pascal Pourny a reconnu que le dossier avait pris du retard en raison de problèmes techniques. **« La découverte de vestiges archéologiques au pied de l'hôtel de ville a incité l'architecte à revoir les plans de la cage d'ascenseur. L'appel d'offres est lancé seulement maintenant. Le démarrage du chantier est programmé pour le 15 mars ».**

Le chantier de rénovation du bloc sanitaire du camping est lui aussi reporté en raison de l'absence de candidat lors du récent appel d'offres. Le temps de lancer un nouvel appel d'offres et de sélectionner le candidat, **« le lancement des travaux aurait lieu en pleine saison »** a indiqué Pascal Pourny. **« Les travaux du bâtiment sont donc reportés à l'intersaison 2018-2019 ».**

Pascal LECOQ